

## Après la cession des locaux de la BEAC à la CEEAC/Entretien avec le ministre des Affaires étrangères

# Alain-Claude Bilie-By-Nze : "L'illustration de l'engagement du chef de l'Etat à mener à bien le processus de réformes en cours"

Propos recueillis par J.KOBMILE.  
MOUSSAVOU  
Libreville/Gabon

**Pour le chef de la diplomatie gabonaise, à terme, la CEEAC devrait être une organisation à même de répondre aux aspirations des populations de la sous-région.**

**l'union.** Monsieur le ministre des Affaires étrangères, vous avez procédé, jeudi dernier, à la cession officielle des locaux de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) au secrétaire général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Quel sens donnez-vous à cette manifestation ?

**Alain-Claude Bilie-By-Nze :** Tout d'abord, je voudrais vous remercier pour l'opportunité que vous m'offrez de m'exprimer dans vos colonnes. C'est une manifestation que nous avons organisée à la demande du président de la République parce que, comme vous le savez, la CEEAC a été créée par un Traité de 1983 à la suite de quoi, les chefs d'État de la sous-région avaient décidé, lors d'une conférence, de fixer le siège de cette organisation sous-régionale à Libreville. Entre-temps, un accord de siège avait été signé entre le gouvernement gabonais et la CEEAC. Au fil du temps, les locaux, qui abritaient cette institution communautaire, se sont révélés exigus et se sont quelque peu dégradés.

C'est pourquoi, dans le cadre de la réforme de la CEEAC portée par la présidence du Gabon, le président de la République, Ali Bongo Ondimba, a souhaité que cette réforme soit en adéquation avec l'aspect du siège. D'où la décision de céder le bâtiment qui abritait la BEAC à la CEEAC. D'autant qu'il est l'un des beaux de cette artère de Libreville, siège de notre Parlement, de la Primature, etc. C'est vous dire que la cession de ces locaux illustre l'engagement du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, à mener à bien, avec le concours de ses pairs, le processus de réformes en cours, dans la droite ligne de la dynamique impulsée par l'Union africaine (UA).

Car, vous savez sans doute que l'UA a décidé de s'asseoir sur des organisations économiques sous-régionales (CEEAC, Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, Communauté de développement d'Afrique australe, etc.), pour appuyer le processus d'intégration africaine. Lequel va déboucher sur la matérialisation de l'agenda 2063 de l'UA.

Bref, il était temps et nécessaire de doter la CEEAC d'un siège digne des ambitions que nous portons tous.

**Au-delà de cette cession, la CEEAC, vous l'avez dit, est en pleine réforme depuis un certain temps. Où en est, justement, le processus en cours ?**

La volonté des chefs d'États et de gouvernements de la CEEAC est de faire en sorte que, notre communauté économique sous-régionale soit dotée d'instances et d'organes adaptés à ses nouvelles ambitions, en jouant pleinement son rôle. Et que celui-ci soit ressenti par les populations.

On peut résumer cette vision en trois points majeurs : la problématique de la paix et la sécurité dans l'espace CEEAC. Vous savez qu'à ce jour, le Golfe de Guinée, qui fait partie de cet espace, est devenu malheureusement, l'une des zones du monde les plus à risque sur le plan de la navigation maritime, avec le phénomène de la piraterie maritime. De plus, notre sous-région est confrontée à d'autres menaces. Notamment le terrorisme, le grand banditisme, le trafic



Le chef de la diplomatie gabonaise, Alain Claude Bilie-By-Nze « Notre pays ne peut que tirer profit de son appartenance à des vastes ensembles économiques ».

illicite et illégal de matières premières, le braconnage à outrance, etc. Au regard de tous ces fléaux, il y a la nécessité de maintenir et de préserver la paix et la sécurité en Afrique centrale. De même, la question d'intégration économique à travers notamment les infrastructures, l'environnement et le développement durable sont autant d'enjeux auxquels doit faire face la CEEAC. Bien sûr, cela n'exclut pas d'autres. C'est vous dire que la réforme de cette organisation doit être en phase avec ces défis. Pour ce faire, à l'issue de la 2e réunion ministérielle du Comité de pilotage sur la réforme institutionnelle (Copil-Ri), qui s'est tenue en juillet dernier à Libreville, les participants avaient convenu de la nécessité de transformation du secrétariat général en une Commission dotée d'un président et de onze commissaires. Et avaient adopté un certain nombre de textes. Notamment ceux relatifs au règlement financier, le cadre organique et le statut du personnel, le protocole du Conseil de paix et de sécurité en Afrique centrale (Copax), etc. Tous ces textes, il va sans dire, doivent être examinés et adoptés définitivement par les chefs d'État au cours d'une conférence.

**Vous avez évoqué le passage du secrétariat général en une commission. Aura-t-elle les pleins pouvoirs ou va-t-elle toujours et encore se référer aux chefs d'États ?**

C'est tout le problème des organisations sous-régionales et régionales. Pour vous prendre certains exemples, je vous dirais que l'Union européenne (UE) fonctionne aussi bien avec une Commission qu'avec la conférence des chefs d'État et de gouvernement des États membres. Idem pour l'UA. À travers cette réforme, nous avons voulu faire en sorte que le président de la Commission soit doté d'un certain nombre de pouvoirs. Ce qui devrait lui permettre, entre autres, d'arbitrer et de faire des grands choix. Donc, nous avons tiré toutes les leçons du passé de manière à ce que la Commission soit plus dynamique et active. Qu'elle soit plus en phase avec les évolutions mais aussi qu'elle soit à même de répondre aux attentes de nos États et populations. Dans ce sens, le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, qui assure la présidence en exercice de la CEEAC, a mandaté le secrétaire général de la CEEAC et le ministre des Affaires étrangères que je suis, de présenter ces réformes à ses homologues de la sous-région.

Tout en recueillant leurs points de vue et avis. Et envisager, le plus tôt que possible, la tenue d'une conférence des chefs d'États et de gouvernement.

**Difficile de parler d'intégration sous-régionale en mettant de côté l'intégration infrastructurale. Aujourd'hui, est-ce que celle-ci est effective ?**

Difficile de répondre par l'affirmative. C'est une faiblesse qu'il convient, je vous l'accorde, de combler. C'est un autre enjeu de la réforme, car il va y avoir une Commission en charge des questions d'infrastructures. Le but visé, à moyen terme, à travers le plan stratégique de la CEEAC, est de faire en sorte que l'interconnexion des différentes capitales de la sous-région soit une réalité. Pour y parvenir, nous bénéficions du soutien et du concours de plusieurs partenaires de la CEEAC. Avec ceci qu'il faudrait que nous parvenions à faire en sorte que les différents plans de développement des États membres soient adossés à celui de la CEEAC, de façon à ce que nous puissions rallier N'Djamena à Libreville, en passant par Yaoundé, Brazzaville, Luanda, etc., sur des voies bitumées, viables et sécurisées. Ce qui devrait booster, de manière significative, les échanges entre États. Car, ne perdez pas de vue qu'au moment où le processus de la réforme de la CEEAC est enclenché, une autre réforme majeure a été adoptée par l'UA : la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlec). Et donc, qu'on le veuille ou pas, on ne peut plus être en marge de cette dynamique. D'autant que, bon nombre de pays de la sous-région ont adhéré à la Zlec. S'agissant de notre pays, son adhésion à la Zlec est d'autant indispensable que nous n'avons qu'un marché de deux millions de consommateurs. Entre nous, il faudrait reconnaître que ce n'est pas suffisant pour que l'industrie gabonaise trouve un débouché en adéquation avec ses potentialités. D'où le combat mené par le chef de l'État, au sujet de la transformation locale de nos matières premières. Si on ne trouve pas de marchés, malheureusement ça ne pourra pas nous aider à évoluer. Ceci pour vous dire que, avec l'intégration sous-régionale, notre marché s'étend aux onze États membres de la CEEAC. Soit un espace d'à peu près deux cents millions de consommateurs. Ce qui est considérable.

**Que répondez-vous à ceux qui prétendent que le Gabon n'est pas prêt**

**pour intégrer ce grand marché ?**

C'est un débat. À ce jour, le Gabon s'affaire à transformer son économie, sous l'impulsion du chef de l'État. De façon à profiter pleinement des avantages que peut générer ce grand espace économique. Une fois encore, je voudrais prendre un exemple : si vous êtes producteur de poulet et que vous n'avez que le Gabon comme marché, non seulement vous ne pouvez plus empêcher la concurrence d'intégrer, mais vous allez écouler uniquement vos produits sur ce marché. A contrario, avec un marché sous-régional ou continental, vous allez le faire à une plus grande échelle, sans frais de douane. Pour résumer, je vous dirais que nous travaillons à ajuster notre économie pour que notre pays soit à la hauteur des enjeux liés à un vaste espace économique sous-régional et continental.

**Est-ce que le Gabon est prêt à renoncer à une partie de sa souveraineté ?**

La souveraineté du Gabon n'est pas en cause. Si vous suivez quelque peu l'actualité internationale, vous remarquerez que de nombreux États s'interrogent sur la pertinence de leur appartenance à des grands ensembles économiques. Ce n'est pas notre cas. Nous avons tout à gagner à en faire partie et à en tirer au maximum les avantages, en transformant localement nos matières premières, de sorte que nous ayons des produits de qualité à forte valeur ajoutée.

**À quel niveau se situe la problématique de la rationalisation de la CEEAC et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) ?**

En tout cas, dans le cadre de la réforme en cours à la CEEAC, nous prévoyons d'harmoniser certains de ses pans avec ceux de la Cémac et d'autres organisations sous-régionales.

Dans ce sens, sous réserve de l'accord des chefs d'État et de gouvernements, nous avons prévu la mise sur pied d'une Cour des Comptes qui devrait contribuer à la rationalisation des institutions communautaires sous-régionales.

**Et la monnaie ?**

La question de la monnaie n'est plus un sujet tabou. Aujourd'hui, le débat est quelque peu sur la place publique. Il faudrait que les intellectuels, les économistes et la société civile s'en saisissent.

La réalité, c'est que si vous prenez la CEEAC, c'est onze États et six monnaies. Dès l'instant où le débat est sur la place publique, chacun se prononcera. Mais comme l'a rappelé le président équato-guinéen, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, c'est une discussion qu'on ne peut pas mener seul. Nous devons l'avoir avec notre partenaire français et tous ceux qui soutiennent le franc CFA.

**Tout à l'heure, vous avez dit que vous avez été mandaté pour porter à la connaissance des chefs d'États les textes qui devraient porter à la réforme. Qu'est-ce à dire ?**

Tout simplement qu'une tournée sous-régionale est prévue, à cet effet. Comme mentionné plus haut, le chef de l'État, par ailleurs président en exercice de la CEEAC, a mandaté une délégation conduite par le ministre des Affaires étrangères, composée du secrétaire général de la CEEAC, d'aller présenter, expliquer et soumettre à l'appréciation de ses pairs le chronogramme de mise en œuvre de la réforme et puis obtenir, autant que possible, leur accord en vue de la tenue d'un sommet des chefs d'États et de gouvernement.